

RAPPORT D'INFORMATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

Objet : Compte-rendu des décisions du Maire et des actions en justice

Rapporteur : Pascal CHARMOT

En vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et de la délibération du Conseil municipal du 27 septembre 2017 portant délégations du Conseil municipal au maire de certaines attributions, **il est rendu compte au Conseil municipal qu'aucune décision n'a été prise entre le 30/10/2017 et le 05/12/2017.**

Vous trouverez ci-dessous un état des actions contentieuses intentées dans le cadre de cette délégation, à l'initiative de tiers :

1. Urbanisme :

- Objet de l'action en justice :
Refus de permis de construire pour la construction d'une maison individuelle, impasse du Grand Pré.
Requête en annulation déposée par Monsieur THIEBAUT le 23/10/2017.

- Objet de l'action en justice :
Refus de permis d'aménager pour l'aménagement de sept lots sur le chemin de la Passerelle.
Requête en annulation déposée par SCI LES HORIZONS le 02/11/2017.